Envoyé en préfecture le 22/05/2019
Reçu en préfecture le 22/05/2019
Affiché le
ID : 056-215601949-20190425-DCM2019_04_01_2-DE

PPR DU BASSIN AVAL DE LA VILAINE

CARTOGRAPHIE DE L'ALEA ET DE LA VULNERABILITE

La Vilaine
de Port de Roche
à Brain sur Vilaine

Coupure 1

Echelle : 1/10000

VU POUR ETRE APPROUVÉ ET ANNEXÉ
A L'ARRETÉ INTERPRÉFECTORAL
EN DATE DU 09 JUIL 2002
Pour le préfet et par délégation,
le directeur de cabinet,
Gilles DUPEARNEUX
Pour le Préfet
le Sous-Préfet, Chargé de Mission
Christophe CHAMOUX
1999
BCEOM
Muriel NGUYEN

Port de Roche
Congelou
le Guérinais
le Hordrais
Le hainlée
Langon
la Poterie
Sainte-Anne-sur-Vilaine
Station d'épuration
la Loyais
La briqueterie
Perprié
Gourdin
L'Abbaye de Ballac
La Chapelle de Brain
le Blandigais
la Ribonnais
Gesté
Pierric
la Ville Guy
le Petit Marais
Le Pécartier
Guémené - Penfao
Massérac
Haut Pont

7.20	Cote de référence (crue centennale)
V 6-1	Limite de zone de vulnérabilité homogène
	Aléa faible (H < 0.5m)
	Alea moyen (0.5m < H < 1m)
	Aléa fort (H > 1m)
	Voie submersible
	Hameau, ferme ou maison isolée submersible ou en limite d'inondation
	Camping

Echelle : 1 / 10000

Echelle: 1/10000

BASSIN DE LA VILAINE

LA VILAINE FLEUVE - MARAIS DE GANNEDEL

Coupure 2

Envoyé en préfecture le 22/05/2019
Reçu en préfecture le 22/05/2019
Affiché le
ID : 056-215601949-20190425-DCM3019_04_01_2-DE

PPR DU BASSIN AVAL DE LA VILAINE

CARTOGRAPHIE DE L'ALEA ET DE LA VULNERABILITE

La Vilaine

Communes de Ste Marie, Avessac, La Chapelle de Brain, Masserac

Coupure 2

Echelle : 1/10000

VU POUR ETRE APPROUVÉ ET ANNEXÉ A L'ARRETÉ INTERPRÉFECTORAL EN DATE DU 03 JUIL. 2002

Pour le préfet et par délégation,
le directeur de cabinet,
Gilles Dufeigneux

Pour le Préfet
le Sous-Préfet Chargé de Mission
1999
Christophe Chamoux

BCEOM
Pour le Préfet
La Sous-Préfète, Directrice de Cabinet
Muriel Nguyen

Cote de référence (crue centennale) — 7.20

Limite de zone de vulnérabilité homogène — V 6-1

Aléa faible (H < 0.5m)

Alea moyen (0.5m < H < 1m)

Aléa fort (H > 1m)

Voie submersible

Hameau, ferme ou maison isolée submersible ou en limite d'inondation

Camping

Echelle : 1 / 10000

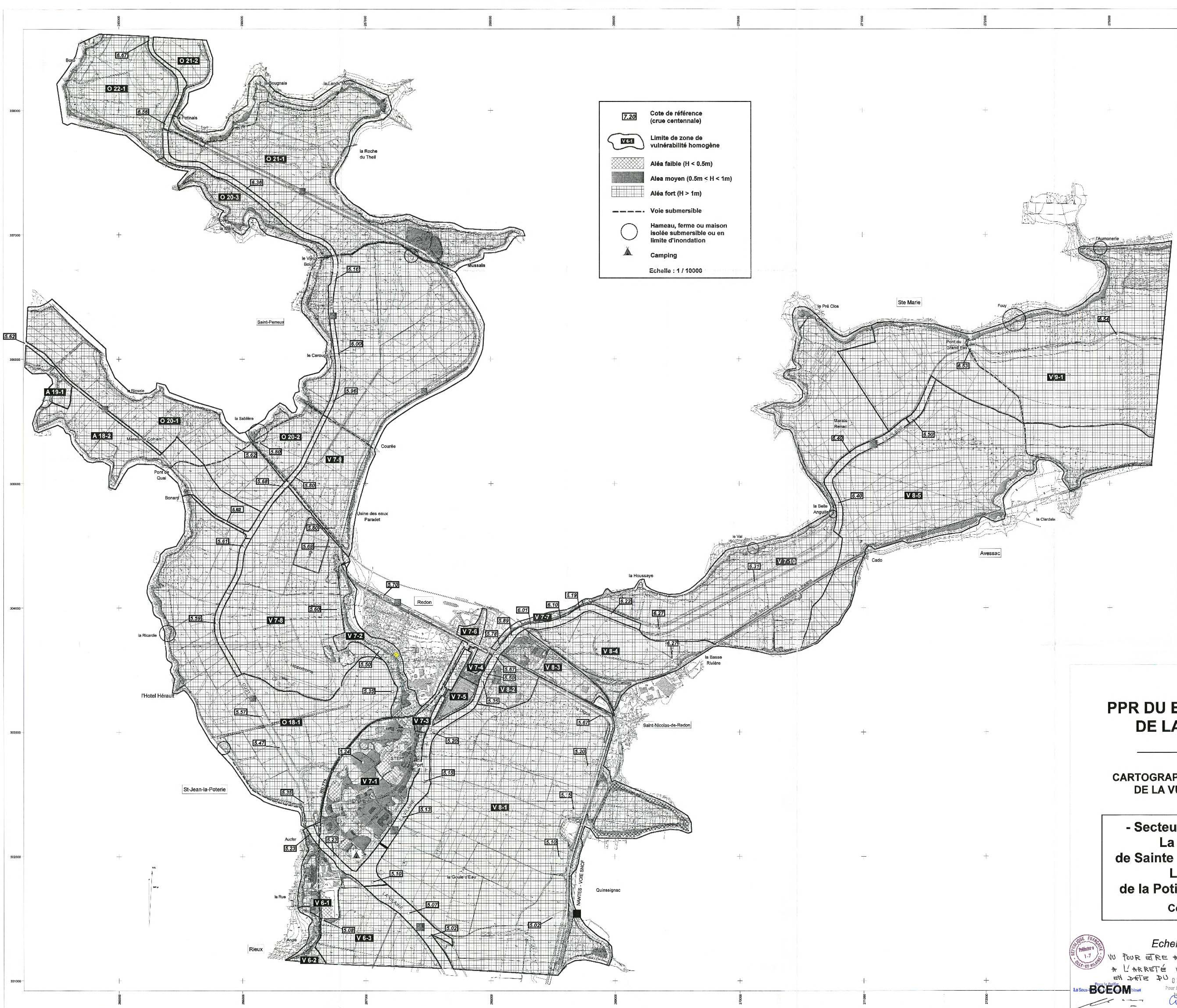
Moulin de St Jules
RD 177
Renac
Guiz
Ste Marie
Gannedel
la Métairie
la Groussinais
la Landelle
l' Aumonete
le Gravier
Pont Bour
le Pré
la Grée des Rivières
la Hale
le Pordor
la Claridaie
la Salle
la Filtière
Barel
le Mercerais
la Chapelle de Brain
la Ribonnais
la Blandinais
Rangoulas
le Pont Chabon
le Pont Gallet
RD 125
Marais de l'Hopital
Lac de Murin
Palmbu
le Bourgalais
le Bignon
Port Rolland
le Gland
Masserac
Avessac

V 12-1 · V 9-2 · V 13-1 · V 10-2 · V 9-1 · V 10-1 · V 10-3 · V 13-2 · V 13-3 · V 14-2 · V 14-3 · D 10-4 · D 14-1

6.65 · 6.58 · 6.54 · 6.56 · 6.70 · 6.71 · 6.74 · 6.87 · 6.88 · 6.89 · 6.72 · 6.73

Echelle: 1/10000

Envoyé en préfecture le 22/05/2019
Reçu en préfecture le 22/05/2019
Affiché le
ID : 056-215601949-20190425-DCM2019_04_01_2-DE



PPR DU BASSIN AVAL DE LA VILAINE

CARTOGRAPHIE DE L'ALEA ET DE LA VULNERABILITE

- Secteur de Redon -
La Vilaine
de Sainte Marie à Aucfer
L'Oust
de la Potinais à Aucfer

Coupure 3

Echelle : 1/10000

VU POUR ETRE APPROUVÉ ET ANNEXÉ A L'ARRETÉ INTERPRÉFECTORAL EN DATE DU 03 JUIL 2002

BCEOM 1999

Pour le Préfet, La Sous-Préfet, Directeur de Cabinet
Muriel NGUYEN

Pour le préfet et par délégation le directeur de cabinet,
Gilles DUFEIGNEUX

Pour le Préfet le Sous-Préfet Chargé de Mission
Christophe CHAMOUX

Envoyé en préfecture le 22/05/2019
Reçu en préfecture le 22/05/2019
Affiché le
ID : 056-215601949-20190425-DCM2019_04_01_2-DE

BASSIN DE LA VILAINE

LA VILAINE FLEUVE - L' ISAC RIVIERE

PPR DU BASSIN AVAL DE LA VILAINE

CARTOGRAPHIE DE L'ALEA ET DE LA VULNERABILITE

La Vilaine aval
L'Isac aval
Aucfer - Cran

Coupure 4

Pour le Préfet,
La Sous-Préfète, Directrice de Cabinet

Muriel NGUYEN

Echelle : 1/10000

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Préfecture d'Ille-et-Vilaine - 1.7

VU POUR ETRE APPROUVÉ ET ANNEXÉ A L'ARRETÉ INTERPRÉFECTORAL EN DATE DU 03 JUIL 2002

BCEOM
Agence de Nantes

Pour le préfet et par délégation, le directeur de cabinet,
Gilles DUFEIGNEUX

Pour le Préfet
le Sous-Préfet, Chargé de Mission
Juin 1998
Christophe CHAMOUX

Cote de référence (crue centennale)

Limite de zone de vulnérabilité homogène

Aléa faible (H < 0.5m)

Alea moyen (0.5m < H < 1m)

Aléa fort (H > 1m)

Voie submersible

Hameau, ferme ou maison isolée submersible ou en limite d'inondation

Camping

Echelle : 1 / 10000

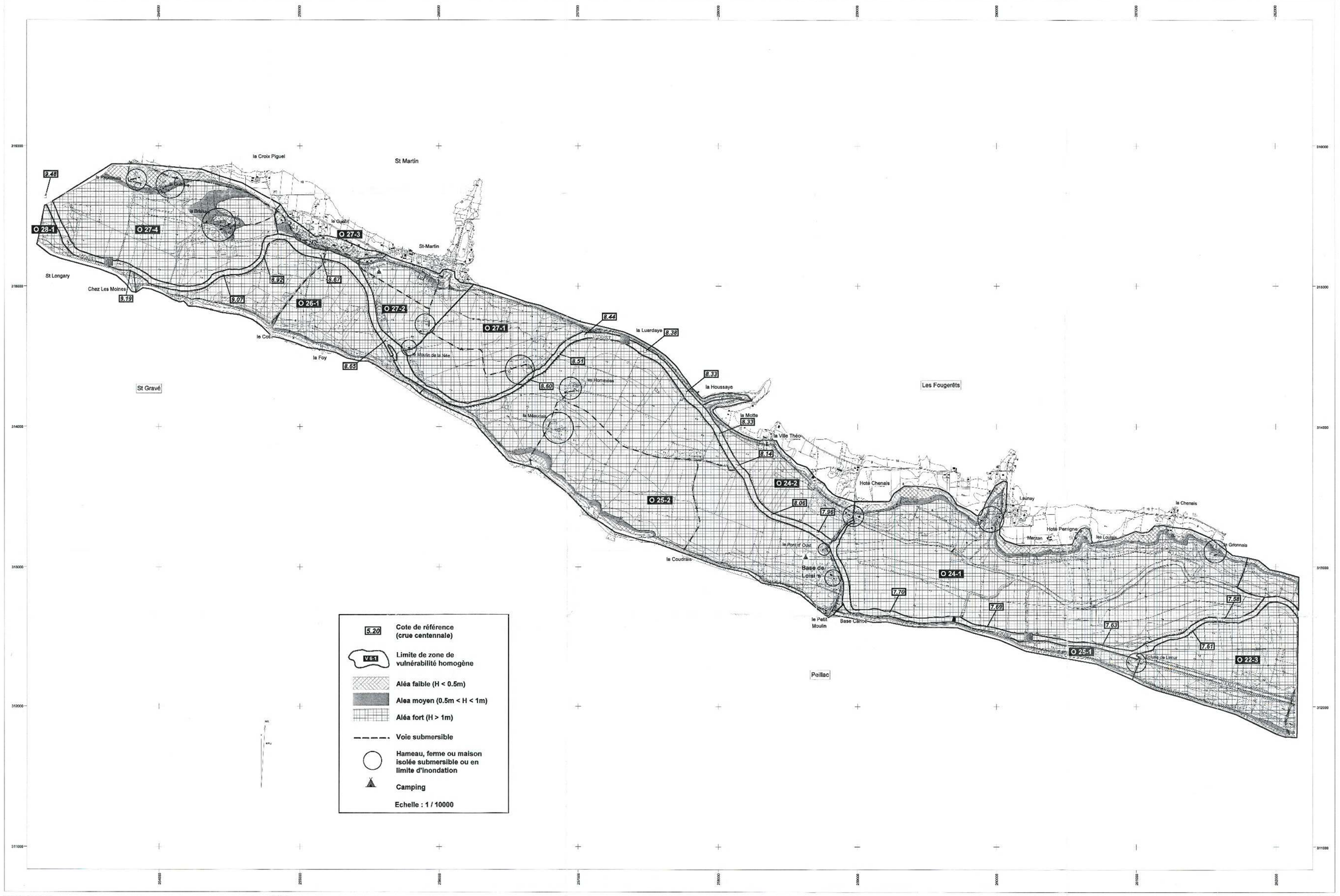
Echelle: 1/10000

Envoyé en préfecture le 22/05/2019
Reçu en préfecture le 22/05/2019
Affiché le
ID : 056-215601949-20190425-DCM2019_04_01_2-DE

BASSIN DE LA VILAINE

L' OUST RIVIERE - CANAL DE NANTES A BREST

Coupure 5



Echelle: 1/10000

PPR DU BASSIN AVAL DE LA VILAINE

CARTOGRAPHIE DE L'ALEA ET DE LA VULNERABILITE

L'Oust de St Gravé au Pont de Bilaire

Coupure 5

VU POUR ETRE APPROUVÉ ET ANNEXÉ A L'ARRETÉ INTERPRÉFECTORAL EN DATE DU 03 JUIL 2002

Pour le Préfet,
La Sous-Préfète, Directrice de Cabinet
Muriel NGUYEN

Pour le Préfet
la Sous-Préfète, Directrice de Cabinet
Christophe CHAMOUX

Pour le préfet et par délégation,
le directeur de cabinet,
Gilles DUPEIGNEUX

Echelle : 1/10000

BCEOM

1999

Envoyé en préfecture le 22/05/2019
Reçu en préfecture le 22/05/2019
Affiché le
ID : 056-215601949-20190425-DCM2019_04_01_2-DE

BASSIN DE LA VILAINE

L' OUST RIVIERE - L' AFF RIVIERE - L'ARZ RIVIERE - CANAL DE NANTES A BREST

PPR DU BASSIN AVAL DE LA VILAINE

CARTOGRAPHIE DE L'ALEA ET DE LA VULNERABILITE

L'Oust, du Pont de Bilaire au Barrage de la Potinais L'Arz

Coupure 6

Echelle : 1/10000

Pour le Préfet,
La Sous-Préfète, Directrice de Cabinet

BCEOM

Muriel NGUYEN

VU POUR ETRE APPROUVÉ ET ANNEXÉ A L'ARRETÉ INTERPRÉFECTORAL EN DATE DU 03 JUIL 2002

1999

Pour le Préfet
le Sous-Préfet, Chargé de Mission

Pour le préfet et par délégation,
le directeur de cabinet,

Gilles DUFEIGNEUX

Christophe CHAMOUX

Les fonds topographiques ne sont pas opposables au parcellaire cadastral

© IGN PARIS 1997
Toute reproduction ou adaptation sous quelque forme que ce soit, même partielle, interdite pour tout pays. Droits réservés pour le Canada.

Echelle: 1/10000

Ellipsoïde de Clarke 1880
Projection Lambert Conique Zone 2
Equidistance des courbes 1 mètre
Altitudes Normales IGN 1969

Envoyé en préfecture le 22/05/2019
Reçu en préfecture le 22/05/2019
Affiché le
ID : 056-215601949-20190425-DCM2019_04_01_2-DE

PPR DU BASSIN AVAL DE LA VILAINE

CARTOGRAPHIE DE L'ALEA ET DE LA VULNERABILITE

Le Don aval

Coupure 7

Pour le Préfet,
La Sous-Préfète, Directrice de Cabinet

Muriel NGUYEN

Echelle : 1/10000

VU POUR ETRE APPROUVÉ ET ANNEXÉ
A L'ARRÊTÉ INTERPRÉFECTORAL
EN DATE DU 03 JUIL 2022

BCEOM

Pour le préfet et par délégation
le directeur de cabinet

Gilles DUFEIGNEUX

Pour le Préfet
le Sous-Préfet, Chargé de Mission

Christophe CHAMOUX

LE DON RIVIERE

V 14-3
V 14-2
V 10-3
Masserac
la Vaau
Murin
Port Rolland
RD 46
6.72
D 14-1
le Pont Robert
6.73
D 10-4
la Gaharais
6.74
Avessac
le Haut Renihel
le Bas Renihel
la Trûglais
D 11-2
le Croisic
6.75
la Rochelle
D 11-1
6.76
6.77
le Pont des Rondelles
le Port Jamier
Orvault
la Bourdonnière
D 11-3
D 11-4
le Pont des Clases
7.01
6.90
6.81
le Guittonais
Guémené Penfao

7.20 Cote de référence (crue centennale)

V 6-1 Limite de zone de vulnérabilité homogène

Aléa faible (H < 0.5m)

Alea moyen (0.5m < H < 1m)

Aléa fort (H > 1m)

Voie submersible

Hameau, ferme ou maison isolée submersible ou en limite d'inondation

Camping

Echelle : 1 / 10000

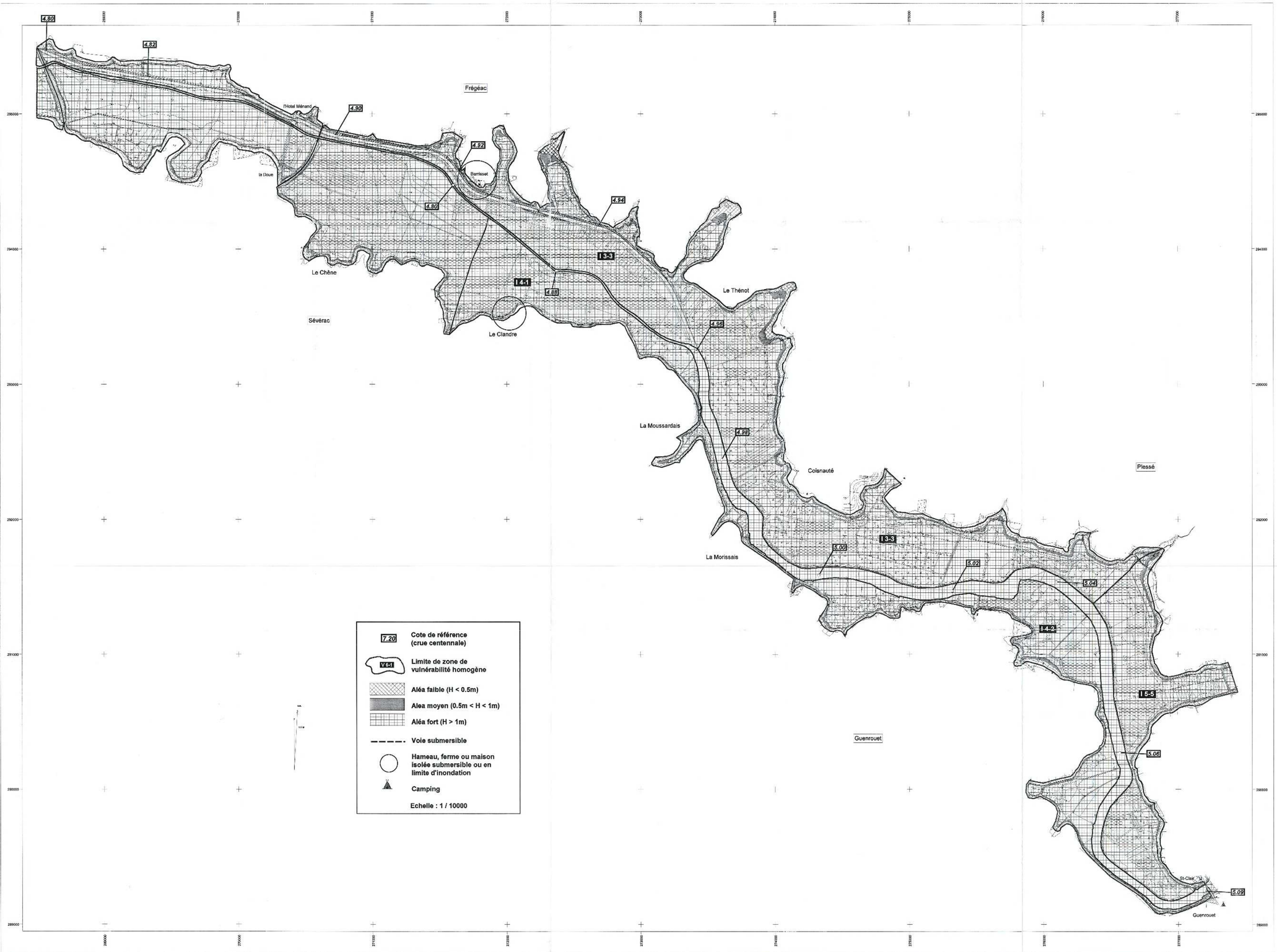
Echelle: 1/10000

Envoyé en préfecture le 22/05/2019
Reçu en préfecture le 22/05/2019
Affiché le
ID : 056-215601949-20190425-DCM2019_04_01_2-DE

BASSIN DE LA VILAINE

L' ISAC RIVIERE - CANAL DE NANTES A BREST

Coupure 8



Echelle: 1/10000

PPR DU BASSIN AVAL DE LA VILAINE

CARTOGRAPHIE DE L'ALEA ET DE LA VULNERABILITE

L'Isac
de Guenrouet au Pont Miny
Canal de Nantes à Brest

Coupure 8

Echelle : 1/10000

Pour le Préfet
La Sous-Préfète, Directrice de Cabinet
Muriel NGUYEN

VU POUR ETRE APPROUVÉ ET ANNEXÉ A L'ARRETÉ INTERPRÉFECTORAL EN DATE DU 03 JUIL. 2002

BCEOM

Pour le préfet et par délégation
Le directeur du cabinet
Gilles DUFEIGNEUX

Pour le Préfet
le Sous-Préfet, Chargé de Mission
1999
Christophe CHAMOUX

Envoyé en préfecture le 22/05/2019
Reçu en préfecture le 22/05/2019
Affiché le
ID : 056-215601949-20190425-DCM2019_04_01_2-DE

PPR DU BASSIN AVAL DE LA VILAINE

CARTOGRAPHIE DE L'ALEA ET DE LA VULNERABILITE

L'OUST AMONT
St CONGARD - St MARTIN

Coupure 9

Pour le Préfet,
La Sous-Préfète, Directrice de Cabinet,
Muriel NGUYEN

Echelle : 1/5000

VU POUR ETRE APPROUVÉ ET ANNEXÉ
A L'ARRETÉ INTERPRÉFECTORAL
EN DATE DU 03 JUIL 2012

BCEOM

Pour le préfet et par délégation
le directeur de cabinet,
Gilles DUFEIGNEUX

Pour le Préfet
Le Chargé de Mission
Christophe CHAMOUX

- 5.20 — Cote de référence (crue centennale)
- V 6-1 — Limite de zone de vulnérabilité homogène
- Aléa faible (H < 0.5m)
- Alea moyen (0.5m < H < 1m)
- Aléa fort (H > 1m)
- Voie submersible
- Hameau, ferme ou maison isolée submersible ou en limite d'inondation
- Camping

Echelle : 1 / 5000

